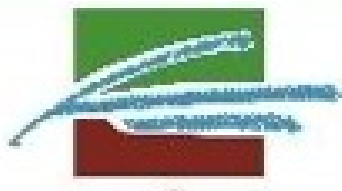


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article87>



Pourquoi un dossier de présentation aussi flou ?

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le Gouvernement jurassien et l'approche ILS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Des questions en suspens, des éléments à éclaircir - Des questions qui accompagnent la prise de position du Gouvernement -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Le dossier de présentation du projet ILS34 et son résumé laissent une impression étrange. Il y a en même temps un foisonnement de données techniques et des raccourcis curieux.

A la lecture de la partie 3 du dossier intitulée "ILS34. Les principaux impacts environnementaux", nous constatons que l'information est trop lacunaire :

- La carte de la page 37 ne situe pas les communes du Val Terbi ; en outre aucune échelle n'est précisée. Pour avoir des renseignements plus précis, il faut les chercher sur la version alémanique du site de l'OFAC. Pourquoi cette imprécision ?

- La légende de la carte précise que les trajectoires liées à la surface délimitée par des traits bleus (avions en provenance du Nord) sont susceptibles d'être modifiées ! Comment s'y fier ?

Des accès principaux sont indiqués par de petites flèches. Ces petites flèches représentent de gros impacts pour la plus grande partie du Jura : Ajoie, Franches-Montagnes, Vallée de Delémont, soit 43 % des accès actuels d'après la carte de la page 21.

- Les flèches marquant les accès ont disparu sur la carte reprise dans le dossier résumé, largement diffusé. Pourquoi ? - comparer la carte p.37 du dossier complet et p.9 du dossier résumé.
Les cartes de survol précises ? Il faut les chercher dans la version allemande !

Le site fédéral de proposition du dossier renvoie, pour le français, au dossier de la DGAC France. Les cartes concernant le Jura sont peu précises et à une échelle discutable. En revanche, dans le dossier en allemand, on trouve une carte précise de la région mise en cause (couloir radar Montsevelier-Mervelier et accès au-dessus de Vicques-Courchapoix-Corban-Mervelier la Scheulte).

- Pourquoi cette différence de traitement ? Est-ce simplement de la légèreté, un oubli de vérification ou plutôt un parti pris de considérer les communes suisses parlant français comme négligeables ?

- Le Gouvernement jurassien a-t-il protesté contre cette discrimination, même si elle est involontaire ?